



Guide des résidents de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans



TABLE DES MATIERES

L'ADMINISTRATION

Mot du maire	3
Historique.....	4
Gestion municipale	5
Conseil municipal.....	5
Séance du conseil municipal	6
Les comités.....	6

LES SERVICES

Les services d'urgence	7
La Sûreté du Québec	7
Le service incendies.....	7
Les services d'Inspection et d'urbanisme	8
Gestion des matières résiduelles.....	9
Ordures ménagères	9
Matières recyclables.....	9
Compostage.....	9
Monstres – peinture – piles	9
Matériaux de construction, pierres, branches, etc.	9
Gazon et feuilles mortes.....	10
Couches réutilisables pour bébé – programme de subvention.....	10
Les services de loisirs.....	10
Le Terrain des loisirs	10
La piste de ski de fond	10
Les cours.....	10
La bibliothèque	11
Les camps d'été	11
Les médias locaux	12
Église	12
Plumobile	13
Écoles	13
Les autres services	14

LES ATTRAITS

La marina.....	15
Le Centre d'Art de Saint-Laurent	15
Le Parc maritime.....	16

CRÉDITS	17
---------------	----

MOT DU MAIRE

Bienvenue à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans,

En parcourant ce guide des nouveaux résidents, vous allez découvrir une des six municipalités formant le berceau de l'Amérique française. Fondée en 1679, Saint-Laurent compte maintenant 1608 résidents. Elle est bordée par Sainte-Pétronille à l'ouest, Saint-Pierre au nord, Saint-Jean à l'est, et au sud par le majestueux fleuve Saint-Laurent.

Le premier souci du conseil et des employés municipaux est de bien accueillir les nouveaux résidents, de bien informer et de bien servir la population en général. Pour cela, nous comptons également un excellent bassin de bénévoles qui mettent leurs talents et leurs idées au service de leurs concitoyens afin de rendre la Municipalité aussi dynamique et attrayante que possible.

L'agriculture et le tourisme jouent un rôle important dans l'économie de Saint-Laurent qui jouit également d'un patrimoine architectural imposant datant d'aussi loin que les années 1700. En effet, Saint-Laurent compte au-delà de 131 résidences répertoriées, dont cinq (5) présentent une valeur patrimoniale exceptionnelle.

Petite communauté rurale située à quelques minutes de la ville et nichée au pied d'un joli coteau, la Municipalité peut compter sur plusieurs commerces et services de proximité (Parc maritime, marina, terrain de jeux, bibliothèque, salle communautaire, épicerie, bureau de poste, guichet Desjardins, casse-croûte, auberge, gîtes, galeries d'art et boutiques, église, ainsi qu'une pittoresque école primaire) pour faciliter la vie au quotidien des jeunes familles, des couples, des personnes seules et des aînés, tout comme celle des visiteurs. Nous espérons que vous y découvrirez un milieu de vie de qualité, enrichissant, sécuritaire et propice à l'épanouissement de chacun.

Au nom des six conseillers municipaux, des employés et en mon nom personnel, nous espérons donc que vous apprécierez la vie au sein de notre municipalité.



Yves Coulombe
Maire

HISTORIQUE

Le territoire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a été reconnu comme paroisse dès 1679 et la municipalité fut quant à elle constituée en 1855.

Son village s'étire de part et d'autre du noyau paroissial. Près de l'église d'inspiration néoclassique (1860) se trouve une plaque commémorative rappelant le débarquement des troupes de Wolfe en 1759. Selon la tradition, l'église de l'époque fut la seule que Wolfe épargna, le curé Martel ayant eu l'inspiration de laisser une note sur la porte de son église, adressée « aux dignes officiers de l'armée anglaise qu'il savait humains et généreux » et rédigée ainsi : « Je vous prie d'avoir soin de mon église, de mes dépendances et de mon presbytère. J'aurais souhaité que vous fussiez arrivés plus tôt afin de goûter aux

légumes de mon jardin... »

Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans fut longtemps reconnu pour la construction de bateaux et chaloupes en bois. De 1908 à 1967, le chantier maritime de Saint-Laurent marqua le développement de la municipalité. Jusqu'à 150 personnes y travaillèrent à une certaine époque, en faisant la plus importante industrie de l'île d'Orléans. La municipalité est encore aujourd'hui symbole du lien profond qu'entretiennent les Orléanais avec le fleuve.

Riche en histoire et fier de son passé, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans fait partie de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans et compte plusieurs monuments classés ou reconnus.



Le Parc maritime de Saint-Laurent commémore l'histoire navale de la municipalité.

GESTION MUNICIPALE

Madame Michelle Moisan
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Monsieur Christian Plante
Contremaître

Madame Brigitte Boulianne
Adjointe administrative

Monsieur Éric Chabot
Manœuvre

Madame Denise Goulet
Adjointe administrative

Madame Véronique Provencher
Coordonnatrice communautaire

Pour les joindre : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, au
6822, chemin Royal G0A 3Z0

- Téléphone : (418) 828-2322
- Télécopieur : (418) 828-2170
- Courriel : info@saintlaurentio.com
- Site internet : www.saintlaurentio.com

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Yves Coulombe
maire

418 808-4411
yves.coulombe@saintlaurentio.com

Madame Josée Pelletier
conseillère

418 991-1191
josee.pelletier@saintlaurentio.com

Monsieur Julien Milot
conseiller

418 828-0696
julien.milot@saintlaurentio.com

Monsieur Serge Pouliot
conseiller

418 661-0274
serge.pouliot@saintlaurentio.com

Monsieur Sylvain Delisle
conseiller

418 925-8765
sylvain.delisle@saintlaurentio.com

Madame Debbie Deslauriers
conseillère

418 203-0560
debbie.deslauriers@saintlaurentio.com

Monsieur Louis Gosselin
conseiller

418 828-0293
louis.gosselin@saintlaurentio.com

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances régulières du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois à 20 h, sauf exception. Elles se tiennent à la salle multifonctionnelle au 6822, chemin Royal et tous les résidents sont invités à y participer.

LES COMITÉS

Plusieurs comités œuvrent pour le bien-être collectif de la communauté. Si vous avez l'intérêt de vous impliquer dans un de ces comités, veuillez communiquer avec la municipalité.

Comité Bienvenue – Accueil personnalisé des nouveaux arrivants au village. Fournir les renseignements nécessaires à ce que les gens se sentent chez eux et à l'aise dans notre beau village.



Comité de la politique familiale et des aînés - Établissement et suivi des actions en lien avec la politique familiale. Veiller au bien-être de tous les citoyens en créant un milieu de vie agréable et adapté aux besoins de chacun.

Comité consultatif d'urbanisme - Sa mission première : fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets se rapportant à l'aménagement du territoire. Il est composé de 5 membres, dont 3 bénévoles.

Comité environnement - Ce comité veille au respect des règlements environnementaux, traitement des eaux usées des résidences, récupération des matières résiduelles, etc. Il est composé de 6 membres, dont 4 bénévoles.

Comité embellissement - Ce comité a pour but de promouvoir l'horticulture sur différents sites municipaux et publics et aider à maintenir l'intérêt des résidents pour l'embellissement de leur propriété. Il voit à l'uniformité de l'affichage des rues de notre territoire. Il est composé de 5 membres, dont 4 bénévoles.

Comité des fêtes - Grâce à ce comité, tous les résidents peuvent profiter de différents événements (Soirée de ski de fond, Plaisir des neiges, Fête des bénévoles, Fêtes des voisins, Fête nationale, Fête de Noël). Ce comité s'associe à plusieurs bénévoles pour chacune des fêtes.

Voisins solidaires - Ce comité a pour mission de faire la promotion du bon voisinage et de choisir les moyens qui rendront notre municipalité plus conviviale. Il est composé de 5 membres, dont 4 bénévoles.

LES SERVICES D'URGENCE

Pour toute urgence (police, pompiers, ambulance), composez le 9-1-1.

La Sûreté du Québec veille à la protection des citoyens de l'île d'Orléans.

La Sûreté du Québec

939, route Prévost
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Téléphone : 418 828-4141

Site Web: www.sq.gouv.qc.ca/poste-mrc-de-l-ile-d-orleans

Le service incendies



Quatre casernes de pompiers desservent la population de l'île d'Orléans. Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans compte 19 pompiers, 4 officiers et 1 directeur adjoint sous la direction de Yvan Garneau.

Le schéma de couverture de risques oblige une entraide automatique, c'est-à-dire que dès qu'il y a une alarme, une autre municipalité se présente sur les lieux.

La municipalité a adopté un règlement pour gérer les feux extérieurs. Ainsi, tout résident qui désire faire un feu extérieur doit se procurer sans frais un permis auprès du directeur du service incendie.

Les feux extérieurs, lorsque réalisés dans un contenant en métal muni d'un couvercle pare-étincelles, n'ont pas besoin de permis.

De plus, aucune étincelle ou fumée ne devra déranger le voisinage.

N'oubliez surtout pas de vérifier vos détecteurs de fumée et de changer les piles 2 fois par année.

Yvan Garneau

Caserne de pompiers : 6826, chemin Royal, cellulaire : 418 951-7671

LES SERVICES D'INSPECTION ET D'URBANISME

Au cours des années, le conseil a adopté un certain nombre de règlements qui concernent le zonage, la construction, le lotissement, etc. Vous pouvez les consulter au bureau municipal.

Chaque fois que vous désirez modifier ou ériger un bâtiment, vous devez obtenir un permis. La même règle s'applique en ce qui a trait aux clôtures, piscines, enseignes, ainsi que tous travaux relatifs à votre système d'alimentation en eau potable ou à votre installation septique. Votre demande doit être faite au bureau municipal. Celle-ci sera transmise à la MRC de L'Île-d'Orléans à qui les municipalités de l'île ont délégué la gestion de l'analyse et l'émission des permis.

L'île d'Orléans ayant été déclarée site patrimonial, le ministère de la Culture et des Communications requiert qu'un permis soit délivré pour toute modification extérieure. Cette demande de permis se fait au même moment que la demande du permis municipal.

La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède de nombreux règlements qui ont pour but d'assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens. Les employés au bureau municipal pourront vous renseigner à ce sujet.

Voici quelques règlements usuels:

- **Animaux:** Obligation de se procurer une licence pour les chiens le 1^{er} mai de chaque année.

Maximum 2 animaux de même espèce, à une même adresse. À l'extérieur, l'animal doit être retenu à l'intérieur de son terrain ou avec l'aide d'une laisse. Un animal hurlant ou aboyant constitue une nuisance.

- **Vidange fosse septique :** La municipalité prend en charge la vidange normale des fosses. Si votre fosse ou bassin de rétention a besoin d'être vidé plus souvent, veuillez vous informer de la procédure au bureau municipal.



Les licences sont renouvelées automatiquement et facturées sur le compte de taxes municipales.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Un calendrier des collectes vous est fourni annuellement par la MRC.

Ordures ménagères

La cueillette des ordures ménagères s'effectue en fonction du calendrier de collectes. Les bacs devront être disposés près de la voie publique la veille après 18 heures, en prenant soin de placer les roues du bac à l'opposé du chemin afin de faciliter la cueillette mécanisée. Les bacs à ordures sont obligatoires. Vous pouvez vous les procurer dans les commerces de la région.

Matières recyclables

Le ramassage des matières recyclables a lieu en fonction du calendrier de collecte. La même procédure s'applique. Les bacs bleus sont fournis par la MRC via la Municipalité.

Compostage

La municipalité encourage cette pratique domestique. Des formations et documents à cet effet sont offerts au besoin. Informez-vous au bureau municipal.

Monstres – peinture – piles

Les rebuts monstres : (meubles, matelas, tapis, etc.) sont ramassés deux fois par année, au printemps et à l'automne. Veuillez noter que les gros électroménagers, les rebuts de construction, les pneus, le matériel électronique, etc. ne sont pas ramassés lors de cette collecte. Les pneus font l'objet d'une cueillette spéciale une fois par année. Vous pouvez déposer vos restes de peinture aux quincailleries. Pour tout autre objet (vêtements, accessoires, livres, jouets, fluo compacts, etc.), consultez le Bottin du Réemploi disponible au bureau municipal ou sur le Web. Une journée spéciale est consacrée au Méga-recyclage et a lieu au printemps. Plus d'informations sont mentionnées dans le calendrier de la MRC et dans le journal Autour de l'Île.

Site Web: www.reduiremesdechets.com

Matériaux de construction, pierres, branches, etc.

Vous pouvez aller les porter à l'Écocentre Beauport 425, boulevard Raymond. Vous avez droit annuellement à 3 mètres cubes sans frais. Téléphone: 418 641-6005.

Site Web: www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieres_residuelles/ecocentres.aspx

Gazon et feuilles mortes

Des cueillettes spéciales sont organisées. Consultez les journaux locaux (La Marée et le Journal Autour de l'île) et veuillez utiliser des sacs de papier. La municipalité encourage l'herbicyclage (action de laisser le gazon sur place lors de la tonte). Il est interdit de jeter des feuilles mortes ou n'importe quelle autre matière résiduelle sur la grève, au fleuve ou dans un autre cours d'eau (article 66 de la loi sur la qualité de l'environnement).

Couches réutilisables pour bébé – programme de subvention

La MRC de L'Île-d'Orléans offre un remboursement de 150\$ à l'achat d'un ensemble de couches neuves réutilisables d'une valeur de 200\$ et plus. Contactez la MRC pour les détails.

LES SERVICES DE LOISIRS

Le Terrain des loisirs

- une patinoire;
- deux terrains de tennis;
- un terrain de balle-molle;
- un terrain de sports mixtes;
- une piscine creusée chauffée;
- un chalet des loisirs équipé de tables de ping-pong et de baby-foot
- une aire de jeux pour les enfants

7018, chemin Royal (près du presbytère)

Stationnement en face à l'église



Un abonnement estival à la piscine est offert.

La piste de ski de fond

Une piste de ski de fond de 12 km accessible par la route Prévost.

Stationnement au 637, route Prévost

Les cours

Plusieurs cours sont offerts tout au long de l'année pour plaire à tous les goûts. Ces cours sont annoncés dans le journal La Marée et dans le Journal Autour de l'Île chaque saison. Vous pouvez trouver la programmation de loisirs sur le site de la Municipalité.

La bibliothèque

Une équipe de bénévoles, sous la responsabilité de Guy Delisle, opère la bibliothèque David-Gosselin. L'abonnement est gratuit pour les résidents. Les heures d'ouverture sont le mardi et le jeudi de 19 h à 20 h 45, le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Accès internet gratuit.

Programme *Une naissance, un livre* : Le conseil municipal tient à souligner de façon particulière l'arrivée d'un nouveau poupon dans la municipalité. Il sera offert une trousse d'accueil lorsque le parent ira inscrire son bébé de moins de 12 mois à la bibliothèque.

Inscription et information :

6822, chemin Royal

Téléphone : 418 828-2529

Télécopieur: 418 828-2170

Site Web: www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-laurent

Les camps d'été

Durant la période estivale, des moniteurs et des monitrices d'expérience accueillent vos enfants au Camp Saint-François à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Depuis 2009, les résidents de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans bénéficient d'un tarif avantageux et d'un transport collectif, comme il n'y a pas de camp de jour municipal.

Inscription: Camp Saint-François

Téléphone: 418 626-1016

Site Web: www.campst-francois.com

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a une entente de partenariat avec la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans pour son camp de jour.



Un service de transport par autobus permet aux jeunes de se rendre au camp Saint-François.

LES MÉDIAS LOCAUX

La Marée

Le journal municipal, La Marée, est publié tous les 3 mois. Février, mai, août, novembre. Date de tombée le 8 du mois.

Téléphone : 418 828-2322

Courriel : info@saintlaurentio.com

Autour de l'île

Parution mensuelle

Téléphone : 418 828-0330

Courriel : info@autourdelile.com

La Télévision d'ici

Vous pouvez regarder la Télévision d'ici au canal 9 pour les abonnés de Vidéotron.

Téléphone : 418 827-2169

Site Web : www.teledici.com

ÉGLISE

La paroisse Sainte-Trinité-d'Orléans comprend trois églises :

- Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
- Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
- Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Horaire des messes

- Saint-Laurent, dimanche 9 h 30 – mercredi 16 h 30
- Saint-Jean, dimanche 11 h 00
- Saint-François, samedi 19 h 00

Ignace Somé, curé, anime la vie spirituelle et religieuse de notre communauté.

Information

Fabrique de la Sainte-Trinité-d'Orléans

Téléphone : 418 828-2551

Pour vous procurer le feuillet paroissial : à l'église, à la Caisse Desjardins, dans les épiceries locales.

Chorale

Claude Goulet, directeur musical

Téléphone : 418 991-0607

PLUMOBILE

Un service de transport collectif et adapté est offert entre la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans et Québec. Plusieurs départs et retours sont disponibles pour vous véhiculer lors de déplacements pour vos loisirs, vos rendez-vous médicaux, pour les études ou le travail. Ce service a été conçu pour le transport adapté, mais les places sont aussi disponibles pour le transport collectif. Il est important de toujours effectuer votre réservation avant 15 heures la veille de votre départ. Arrêts face au complexe municipal et près de l'église.

Téléphone : 418 827-8484 ou 1 866 824-1433

Site Web: www.plumobile.ca

ÉCOLES

Les trois écoles primaires de l'île d'Orléans sont régies par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Centre administratif

643, avenue du Cénacle à Beauport

Téléphone : 418 666-4666

École de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

6981, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Téléphone : 418 821-8090

Site Web: www.csdps.qc.ca



LES AUTRES SERVICES

Organisme ou service	Coordonnées
Association bénévole de l'Île d'Orléans	T : 418 828-1586 Site : www.abiorleans.ca
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans	1185, chemin Royal Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans T : 418 828-1501
Centre de la petite enfance les Lucioles	T : 418 828-9058
Centre médical Prévost	T : 418 828-2213
Cercle des Fermières	Diane Paradis 418 828-0521
Chambre de commerce de l'île d'Orléans	T : 418 828-0880 Site : www.cciledorleans.com
CLSC de L'Île-d'Orléans	T : 418 828-2241
Club Optimiste de l'île d'Orléans	Michel Dionne T: 418 828-9058
Familiprix Danièle Ouellet et Pierre Perrault	1015, route Prévost Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans T : 418 828-2215
Guichet automatique Desjardins	6822, chemin Royal
Maison des jeunes de l'île d'Orléans	Local de Saint-Jean T : 418 829-3606 Local de Saint-Pierre T : 418 828-1875
MRC de L'Île-d'Orléans	2479 chemin Royal, Sainte-Famille T : 418 829-1011 Site : www.mrc.iledorleans.com
Postes Canada Saint-Laurent	7067 chemin Royal T: 418-828-2456
Sentier de motoneiges, Club des Sorciers	T : 418 828-2916

Consulter également le bottin de l'île d'Orléans pour tous les autres services.

LA MARINA

La marina de Saint-Laurent, à proximité de l'église, offre 129 places à quai. Tous les services d'un havre moderne y sont disponibles.

Le bassin est protégé par un brise-lames en amont et un quai public en aval. Le phare de Saint-Laurent se dresse à l'extrémité du quai sur la rampe d'embarquement.

Josée Gagné en est la commodore et Vital Munger, le maître de port.

Information et réservation

Club nautique de l'Île Bacchus inc. 6995, chemin Royal

Téléphone : 418 828-9447

Site Web: www.marina-iledorleans.com



LE CENTRE D'ART DE SAINT-LAURENT

Cette galerie d'art regroupe une quarantaine d'artistes oeuvrant dans différentes disciplines. À la boutique, vous observerez les artistes travaillant sur place et admirerez le choix de peintures, sculptures, bijoux et autres oeuvres d'art.

André Barbeau

Téléphone : 418 626-7457

Site Web : www.centreartsaintlaurent.blogspot.ca

LE PARC MARITIME

Le chantier maritime de Saint-Laurent représentait jadis autant le gagne-pain que la fierté des Orléanais. Après sa fermeture, toute la machinerie fut vendue et les bâtiments démantelés. Quelques décennies plus tard, la municipalité, avec l'aide du Ministère de la Culture et des Communications, l'acquérait et l'aménageait en parc d'interprétation maritime. Vous y découvrirez un des plus magnifiques endroits de l'île.

Jeux de palets (shuffleboard), pétanque et aire de pique-nique sont disponibles.

Le *Circuit vitalité* est un circuit d'entraînement utilisant les obstacles naturels et les installations présentes sur place. Le circuit consiste en une série d'exercices qui stimulent l'activité cardiovasculaire, la musculation et la souplesse. Les exercices à effectuer sont détaillés sur des panneaux disposés sur les structures ou à côté de l'obstacle naturel choisi, que ce soit des escaliers, un banc, des roches ou une lisse.



Le Parc Maritime offre une panoplie d'activités du printemps jusqu'à la fin de l'automne pour les citoyens de Saint-Laurent. Journées culturelles, soirées cinéma, la Fête de la citrouille, expositions temporaires... tout pour plaire aux gens de tous âges! De plus, Le Parc Maritime fait partie de la Route bleue. L'activité de kayak y est à l'honneur.

Accès gratuit pour les résidents, coût minime pour les visiteurs.

120, chemin de la Chalouperie
Téléphone : 418 828-9672
Site Web: www.parcmaritime.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Laurent

Conception et réalisation : Autour de l'île

Correction linguistique : Line Frenette

Photographies

Couverture : Autour de l'île – Sylvain Delisle

Page 4 : Autour de l'île – Sylvain Delisle

Page 6 : <https://www.flickr.com/photos/sunshinecity/985725985>

Page 7 : Autour de l'île – Sylvain Delisle

Page 8 : https://www.flickr.com/photos/dave_see/

Page 11 : <https://www.flickr.com/photos/criminalintent>

Page 12 : Camp Saint-François

Page 14 : Autour de l'île – Sylvain Delisle

Page 16 : Autour de l'île – Sylvain Delisle

Page 17 : Parc maritime de Saint-Laurent



Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
6822, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Qc) G0A 3Z0
Téléphone: (418) 828-2322
Site : www.saintlaurentio.com